



Regroupement familial et rester en france!!!

Par **manelamin**, le **13/08/2013** à **13:20**

bonjour,

est ce que c'est possible que mon mari(il a sa carte de 10 ans et j'ai un bébé née en France) me fasse un regroupement familiale classique sans que je retourne à mon pays et quand ils acceptent je retourne pour prendre la visa et tous ça sans leurs dire que je suis encore ici???

merci pour vos conseils